

Bulletin n°63 – Décembre 2024

LE PENSEUR 21

TAX THE RICH

Selon UBS, la fortune cumulée des 46 milliardaires français a augmenté de 14,7% en 1 an. Pendant ce temps, le pouvoir d'achat des 60% des plus pauvres a diminué.

La phrase du mois

« Moi, je préfère payer un fonctionnaire plutôt que d'engraisser un actionnaire »

Grève et manifestation du 5 décembre

Les représentants syndicaux de la DRFIP 21 ont décidé de boycotter le CSAL du 3 décembre afin de marquer leur désaccord avec le PLF 2025 qui s'attaquait particulièrement aux droits des fonctionnaires. Pendant le temps dédié initialement à la tenue du CSAL, ils se sont rendus dans les services de Dijon pour discuter avec leurs collègues de l'importance de maintenir la journée de grève le 5 décembre malgré le dépôt des deux motions de censure le 2 décembre.

Pour rappel, le gouvernement souhaitait imposer aux fonctionnaires 3 jours de carences, 10% en moins sur l'indemnisation des arrêts maladie et la suppression de la GIPA.

Le 5 décembre, les agents de la fonction publique se sont fortement mobilisés. Sur le territoire, 200 000 agents ont participé à plus de 180 manifestations. Selon le ministère de la Fonction publique, 19% des agents publics étaient en grève dont 23% à la DGFIP. Le record de grévistes à la DGFIP a été atteint en Corrèze avec 40,15%.

La DRFIP 21 a quant à elle atteint un taux de 16,89%.

Le gouvernement a été censuré, un nouveau Premier ministre a été désigné mais nous devons continuer à dire haut et fort nos revendications car il est possible que le gouvernement souhaite reprendre les négociations à partir de la copie du PLF 2025, là où elles s'étaient arrêtées.

Ponts naturels 2025

La DGFIP a décidé de mettre fin aux ponts naturels en 2025. La DRFIP n'a pas d'autres choix que de faire appliquer les nouvelles directives.

L'instauration des ponts naturels avait notamment pour objectif de réduire les risques de conflits dans les services. Le 30 mai, l'Education nationale a prévu de faire le pont. Ce jour-là, des parents vont devoir s'organiser pour prendre en charge leurs enfants. Les agents sans enfants devront-ils leur laisser la priorité ?

Lors des années antérieures, la période des ponts avait été choisie pour des mises à jour applicatives. Et si tel était encore le cas en 2025 ?

ACTION SOCIALE

Avis aux futurs retraités: la CNIL refusant que le service des retraites communique les coordonnées des retraités, si vous voulez être informés des actions du comité départemental, vous devrez envoyer vos nouvelles coordonnées au service: actionsociale.21@finances.gouv.fr

Et, n'oublions pas de profiter des bons moments !



Bonnes fêtes !



Les pensées renversées de Catherine

Pour le caramel

☐ 150g sucre

Pour la crème

☐ 1 L de lait

☐ 6 œufs

☐ 150g sucre

☐ 1 gousse de vanille

- Préchauffer le four 180°C
- Faire un caramel dans une casserole, le verser dans un plat allant au four
- Faire bouillir le lait avec la vanille
- Mélanger les œufs et le sucre jusqu'à ce que le mélange blanchisse
- Ajouter le lait chaud, bien mélanger, verser dans le plat
- Cuire 40 minutes à 180°C
- Laisser refroidir, renverser dans un plat creux. C'est prêt !



BULLETIN DE CONTACT OU D'ADHÉSION

J'adhère à la CGT (1)

Je souhaite recevoir les informations de la CGT (1)

Nom : Prénom :

Résidence : Service :

Tel : Adresse électronique :

Date : Signature :

(1) rayer la mention inutile A remettre à un(e) correspondant(e) de la CGT sur votre site